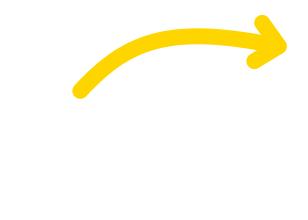


## Où et quand peut avoir lieu un contrôle? En compétition et hors compétition,

n'importe où, entre 6h et 23h. Qui réalise les contrôles?



Des agents de contrôle du dopage (ACD aussi appelés

préleveurs en France) formés, assermentés et agréés.

A la demande de qui? De l'AFLD ou d'autres organisations antidopage.



sont effectués? Urine ou sang.

Quels types de prélèvements

# LA PROCÉDURE DE CONTRÔLE DU DOPAGE



au sportif

Notification



06



07



miction par un ACD du même sexe



minimum







(s'il y a lieu)

SPORTIFS

## **VOS DROITS** Être accompagné par un représentant

pour une raison valable.

et un interprète (si disponible). Demander un délai avant le contrôle

Noter sur le formulaire vos observations sur le déroulement du contrôle.

VIOLATION DES RÈGLES ANTIDOPAGE (VRAD)

## Vous soumettre au contrôle antidopage jusqu'à la fin de la procédure.

VOS RESPONSABILITÉS

Présenter une pièce d'identité appropriée.

Demeurer en présence de l'escorte ou de l'agent de contrôle du dopage

en tout temps.

## ET SANCTIONS Rappel du principe de responsabilité objective :



2 À 4 ANS DE SUSPENSION

le sportif est responsable de toutes les substances

retrouvées dans son organisme.

(Compétitions, entraînements et encadrement)

Si vous devez suivre un traitement médical contenant une ou plusieurs substances interdites

dès que possible avant le début de la compétition.

LES AUT

(autorisation d'usage à des fins thérapeutiques)

→ Faire une demande d'AUT.

La demande complète d'AUT doit être signée par le sportif ET le médecin et envoyée

VERIFIER tout médicament acheté en vente libre

Dans certains cas, il pourra être possible de faire une demande d'AUT rétroactive.

au professionnel de santé que l'on est sportif un professionnel de santé avant de se procurer

soi-même des médicaments.

CONSULTER

LES COMPLÉMENTS ALIMENTAIRES

et soumis aux règles antidopage.

sur medicaments.afld.fr.

pour la santé et des risques de dopage. Certains peuvent contenir des substances interdites (résultat positif possible).

Les compléments alimentaires peuvent présenter des risques

PRIVILÉGIER PRENDRE CONSEIL auprès d'un professionnel de santé les compléments alimentaires pour ses besoins nutritionnels. qui affichent la norme AFNOR.

« Ce n'est pas parce que mon ami en prend que c'est bon!»

Pour les sportifs inscrits dans le « groupe cible », il est important de renseigner

ses informations de localisation dans les délais.

ATTENTION

3 manquements sur 12 mois

qu'un produit ne contiendra pas de substances interdites.

Important:

Il n'existe en France aucune norme ou certification qui puisse garantir à 100%

# LALOGALSAION

Deux types de manquements : → Absence de transmission d'informations ou informations insuffisamment précises.

= violation présumée des règles antidopage + ouverture d'une procédure disciplinaire.

MODIFIER

sa localisation dès qu'un

(avant le 15 du mois précédant le changement de calendrier opère. trimestre).

→ Le contrôle manqué (« no show »).

SOUMETTRE

RESSOURCES Signaler un fait de dopage

> afld.fr/signaler Compléments alimentaires afld.fr/complements

ou non d'un médicament medicaments.afld.fr Liste des substances et méthodes interdites

Rechercher le caractère interdit

de l'Agence mondiale antidopage wada-ama.org/liste AUT (autorisation d'usage à des fins thérapeutiques)

ADAMS – Système d'administration et de gestion antidopage adams.wada-ama.org Plateforme ADeL de l'AMA

adel.wada-ama.org/fr/dashboard

# chacun de ses trimestres au complet

CONTACTS

Communication et prévention communication@afld.fr / 0140 627260 Localisation

localisation@afld.fr / 01 40 62 72 50

Service médical medical@afld.fr / 01 40 62 72 59

juridique@afld.fr / 01 40 62 72 56

Service juridique

des contrôles ou les préleveurs qualite@afld.fr / 01 40 62 72 50

Observations sur le déroulement

afld.fr/AUT